

La Fnac rachète Darty

Après des mois de suspens, le verdict est enfin tombé. L'Autorité de la concurrence autorise la Fnac à racheter Darty. En mettant 1,16 Mds € sur la table en avril dernier, le disquaire a remporté la victoire face à Conforama, l'autre acquéreur intéressé par ce rachat. L'accord conclu entre les deux enseignes restait toutefois soumis à l'approbation de l'Autorité de la concurrence qui, depuis mars, a étudié la pression concurrentielle que les opérateurs de vente en ligne de produits électroniques exerçaient sur les marchés concernés par l'opération. Le rapprochement de la Fnac et de Darty pouvant ainsi créer une éventuelle atteinte à la concurrence. Finalement, l'Au-

torité a donné son feu vert au mariage entre les deux groupes mais à la condition que Darty revende six magasins en région parisienne. L'occasion pour l'enseigne d'électroménager d'assainir son parc de magasins et d'éviter les doublons. À eux deux, Darty et le Fnac pèsent 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires et comptent 27 000 salariés. ■ C.Bu

